

LE PROGRAMME DES ÉCOLES AFRICAINES DE LA CAF

Une étude sur les connaissances et les expériences des écoliers et des écolières en matière de protection



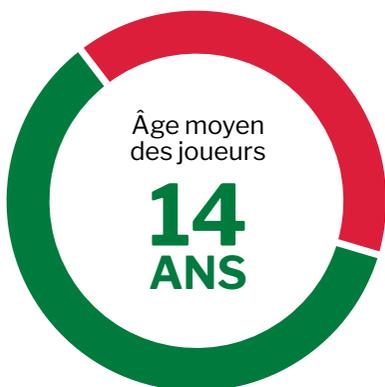
Introduction

Le Championnat d'Afrique de football scolaire a été officiellement lancé en 2022 par le président de la CAF, le Dr Patrice Motsepe, dans le but d'exploiter les opportunités offertes par les valeurs du football pour promouvoir de manière holistique les garçons et les filles d'Afrique.

Dans cette brochure, la CAF a le plaisir de présenter la deuxième édition des travaux de recherche menés lors de la phase de l'Union Zonale du Championnat d'Afrique de football scolaire 2024/2025 de la CAF.

Cette étude a été conduite pour évaluer les connaissances et les expériences des écoliers et des écolières en ce qui concerne les aspects clés de la protection, notamment les règlements des agents de joueurs, les politiques contractuelles et l'exposition aux médias sociaux.

Demographic data of the research population



L'objectif de cette étude est de recueillir des données précieuses qui peuvent servir de base à l'élaboration d'interventions visant à améliorer la protection des écoliers et écolières africains.



Connaissance de la réglementation relative aux agents de joueurs chez les jeunes footballeurs africains



1

70 % d'entre eux ne savent pas où signaler les problèmes juridiques impliquant des agents et 62 % manquaient de confiance dans la lecture des contrats de joueurs par ailleurs 49 % des écoliers et écolières ont probablement été approchés par des agents de joueurs à un moment ou à un autre.

2

62%

des participants pensaient à tort que les employés actuels de la FIFA, des confédérations ou des associations membres pouvaient servir d'agents aux joueurs.

3

57%

pensaient que les agents de joueurs ou les équipes pouvaient prendre et conserver les documents juridiques des joueurs.

4

96%

des participants savaient que les agents de joueurs doivent être titulaires d'une licence et enregistrés auprès de la FIFA.

Les recherches de la CAF de la saison 2023/2024 ont en outre révélé que près de 80 % des jeunes footballeurs africains aspirent à devenir professionnels, soulignant le besoin urgent d'intensifier les efforts pour combler le déficit de connaissances et protéger les jeunes joueurs de l'exploitation

À retenir pour les Associations membres

La CAF continue d'organiser des ateliers sur la protection des mineurs lors de chaque événement organisé par les écoles africaines. Cependant, les associations membres doivent jouer un rôle de premier plan en veillant à ce que les écoles, les clubs affiliés et les académies offrent fréquemment une formation complète, des ressources éducatives et des directives claires sur la compréhension des contrats, les interactions des joueurs avec les agents, leurs comportements attendus et les mécanismes de signalement lorsqu'ils ont besoin d'aide avec un agent.



Formation aux médias et à la communication au profit des écoliers et des écolières

Seulement 37 % des participants ont déclaré ne pas utiliser régulièrement les médias sociaux. Alors que la plupart d'entre eux ont participé à des rencontres avec les médias ou la presse avant et après les matches lors de diverses compétitions, seuls 26 % ont déclaré avoir reçu une formation sur la manière de s'engager sur les médias sociaux, et seuls 38 % ont reçu une forme quelconque de formation aux médias et à la communication. Ces résultats mettent en évidence une lacune importante dans l'éducation des jeunes footballeurs aux médias sociaux et à la communication médiatique, les rendant vulnérables aux risques en ligne, aux atteintes à la réputation et aux fausses déclarations.

À retenir pour les Associations membres

Les associations membres doivent encourager la formation continue des joueurs aux médias et à la communication afin de s'assurer qu'ils sont en mesure de bien se comporter lors des entretiens avec les journalistes, ainsi que de bien communiquer avec leurs adeptes et les autres parties prenantes du football sur les médias sociaux. La formation peut être aussi simple qu'une infographie sur les « choses à faire et à ne pas faire en matière de communication sur les médias sociaux » ou aussi approfondie que des séminaires avec des experts en relations publiques/communications.



Les écoliers et écolières africains peuvent être exposés au risque de cyberintimidation

Près de 30 % des joueurs ont déclaré avoir été témoins de cyberintimidation dans une certaine mesure. L'engagement dans l'utilisation des médias sociaux est lié à la victimisation par la cyberintimidation en particulier et comme la plupart des joueurs utilisent les médias sociaux, il est important que les risques de cyberintimidation leur soient expliqués et qu'ils soient atténués. La cyberintimidation a des conséquences sur la santé mentale et le bien-être. Il est donc important de donner aux écoliers et aux écolières de nombreuses opportunités pour les dissuader de développer des attitudes favorables à la cyberintimidation (par exemple, passer beaucoup de temps sur les médias sociaux, utiliser les médias sociaux de manière problématique et discuter avec des inconnus en ligne), tout en promouvant une utilisation consciencieuse et un engagement dans les médias sociaux.

À retenir pour les Associations membres

Les ateliers de formation sur la protection devraient inclure une formation sur la cyberintimidation et doter les joueurs de compétences qui améliorent l'estime de soi, favorisent l'appartenance et les dissuadent d'adopter des attitudes favorables à la cyberintimidation.





Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats de cette étude montrent que pour mieux protéger les adolescents footballeurs africains, il est important qu'ils soient au courant des réglementations relatives aux agents et aux contrats de joueurs, car la méconnaissance de ces réglementations peut les exposer à un risque élevé d'exploitation par des agents peu scrupuleux et de trafic. De plus, il est important que les joueurs reçoivent une formation sur l'utilisation de divers types de médias ainsi qu'une sensibilisation à la cyberintimidation.

Pour plus d'informations sur l'étude de
sauvegarde, veuillez contacter :
cafresearchhub@cafonline.com
safeguarding@cafonline.com